

Où vit-on jamais des faits pareils à ceux de la marine militaire elle-même, mutinée dans les ports de guerre de Cronstadt, Liban, Sébastopol ; des vaisseaux cuirassés arborant le drapeau rouge, se canonnant entre eux, massacrant leurs commandants ou bombardant de malheureuses villes, comme Odessa ; brûlant et saccageant Sébastopol plus qu'il ne l'avait été pendant le siège de 1854-55 ?

Et les assassinats, tels que celui du grand-duc Serge, oncle de l'empereur, tué à Moscou ; ceux du ministre de l'Intérieur de Plehve, de généraux, de hauts fonctionnaires, meurtres presque tous demeurés impunis ! C'est par séries que les crimes se sont commis partout, notamment les attentats agraires, où les paysans se sont partagé les biens, pillant, dévastant et, dans une rage inassouvie, coupant les pieds aux chevaux et aux bestiaux qu'ils ne pouvaient enlever !

Nous sommes trop près de ces événements pour pouvoir les classer et les apprécier d'une façon impartiale.

Voyons ce que les pouvoirs ont tenté pour remédier à l'anarchie. Nous disons *les pouvoirs*, car il y en a trois qui se contrebalancent. Le *pouvoir militaire* de la cour, avec le général Ignatieff ; le *pouvoir de l'émeute*, personnifié dans quelques meneurs, tels que Kroustaloff, Gor'ki, Gapone ; le *pouvoir modéré*, confié tardivement par le tsar au comte Witte pour les essais constitutionnels et représentatifs, essais souvent malheureux, comme tout ce qui est inspiré par la terreur.

Depuis longtemps s'organisait à Moscou une réunion des *Zemstvos*, ou délégués des grandes villes, à l'effet de réclamer des réformes. C'était comme le Tiers-Etat de la Révolution française. Prisonnier dans son palais de Tsarskoïé-Sélo, Nicolas II publia un *ukase* promettant la liberté de conscience, la liberté de la presse et l'abolition de la censure, la liberté des langues, réclamée surtout par la Pologne, où l'enseignement même se faisait en langue russe, la liberté pour les Russes de changer de religion, etc.

En août, le tsar annonça qu'il accordait le régime représentatif et la formation d'une *douma d'empire*, ou Assemblée nationale. La nouvelle, accueillie d'abord avec faveur, n'apaisa pas les troubles, car elle ne promettait pas le suffrage universel réclamé. Et comment accorder prudemment ce droit de